



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL CITOYEN

VENDREDI 7 JUILLET 2017

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 9 juin 2017.
- 2/ Restitution du diagnostic culture
- 3/ Les réseaux de bus de la rentrée
- 4/ Point sur la réunion nationale des animateurs des Conseils Citoyens
- 5/ Informations locales.
- 6/ Questions diverses.

Présents : Gérard Barré, Anne CHARRON (Association Méli-mélo), Jean-Pierre Cougoule, Jérémy Lecouffe (Commerçant Place de l'Île de France), Patrick BASSET (Les plates, l'enfant et la mer), Maria Dolores Windholtz, Annie Mongeau, Marie Lacroix (Association Comité de Quartier), Edith Bizieux, Jacques Bessière, Huguette Bessière (Association CNL).

Excusées : Sophie Baradeau (Association Maison de Quartier), Danielle Costa (Association Pétanque Rochelaise), Aurélia Chargelègue (Association Pas à pas), Emmanuelle Garnier (Commerçant Place Pétrosavodsk).

Absents :

Collège habitants : Denise Boutheillier, Jean Luc Bossy, Virginie Boucard, Ghislain Brard, Yuet Ling Fung, Johanna Guillevin, Priscilia Roux, Sébastien Zubritovsky, Mélo Albino De Sousa, Fabrice Ecotièrre, Saloua Ben Arfa, André Casseron, Francine Boisnard.

Collège des associations/acteurs locaux : l'EHPAD de Port-Neuf, Club amitié accueil.

Durée de la réunion : 1h45.

M. David Perché qui travaille désormais avec Mme De La Noé à la mairie annexe de Laleu assiste à la réunion avec les habitants intéressés par les réunions du conseil.

Mme Catherine LEVRON, responsable du service culturel de la mairie de La Rochelle assiste également aux échanges pour le diagnostic culturel.

1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 juin 2017.



Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

2/ Restitution du diagnostic culture.

Ce diagnostic a été réalisé par Margaux Tintignac, stagiaire à la Maison de Quartier, étudiante en Master 2 développement culturel.

Les résultats de l'étude et les commentaires de Margaux ainsi que les documents graphiques sont fournis en annexe.

Margaux a établi un questionnaire destiné aux personnes fréquentant le quartier de Port-Neuf (chez eux, au marché, dans les écoles. Les réponses pouvaient aussi être déposées à la Maison de quartier).

Une centaine de réponses a été obtenue. Ce nombre est lié à une question de temps d'enquête et d'exploitation de celle-ci.

Ce n'est pas un sondage qui aurait nécessité des moyens hors des possibilités d'un stage... C'est une « image » à un moment donné de ce que représente la Culture pour les habitants rencontrés et de leurs souhaits en la matière.

Cette image issue des entretiens réalisés peut évidemment être discutée.

C'est le rôle du conseil citoyen de le faire et d'affiner cette première approche fructueuse à l'aide de la commission Culture.

Margaux propose des axes d'action. Ils vont être analysés pour en dégager des priorités restreintes pour mieux assurer leur mise en place. Nous resterons en contact avec elle après son stage.

Rappel des questions posées :

Êtes-vous :

Une femme

Un homme

Tranche d'âge :

12-25 ans

26-35 ans

36-50 ans

50 ans et plus

Quelle est votre situation :

Etudiant/lycéen

En activité professionnelle

Sans activité

Retraité

Autres

Êtes-vous parents/grands-parents :

Oui Parents Grands-parents

Non



Etes-vous intéressé par le domaine culturel (arts, pratiques artistiques...) :

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

Pourriez-vous être intéressé par (plusieurs choix possible):

- Musique/concert (Quel type de musique écoutez-vous en priorité ?)
- Théâtre
- Art de rue
- Danse
- Art Plastique
- Photographie
- Cirque
- Sorties culturelles
- Autres

Quelle expression artistique/quel type d'art préféré vous ?

Pratiquez-vous une occupation/un loisir culturel ?

- Oui
- Non

Si oui, lequel/lesquels ?

Consacrez-vous un budget à des pratiques culturelles (cinéma, théâtre, concert, musée...) ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

Trouvez-vous que la culture est assez développée dans le quartier ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

Qu'aimeriez-vous voir se faire dans le quartier au niveau culturel ?

Combien seriez-vous prêt à mettre dans une animation culturelle ?

- Gratuité
- Moins de 5€
- Entre 5 et 10€
- Plus de 10€
- Ne se prononce pas



Participez-vous aux grands événements culturels (Fête de la musique...) :

- Oui
Non

Si des événements culturels étaient proposés dans le quartier, vous déplaceriez-vous (si vous n'aviez aucune contrainte) ?

- Oui
Non
Ne se prononce pas

Quels jours, quelles horaires seraient pour vous les plus appropriées pour proposer des animations culturelles ?

Si vous pouviez organiser une animation/activité culturelle sur le quartier, qu'est ce que vous feriez ?

Dans ce questionnaire, certaines questions ne demandaient qu'une seule réponse, d'autres, ouvertes, permettaient de recueillir des avis multiples. Cela en fait une base de travail élargie.

Questions et remarques :

- 100 habitants de Port-Neuf ou fréquentant le quartier, est-ce représentatif de Port-Neuf ?

Réponse donnée dans le commentaire : il ne s'agit que d'une image à un moment donné. Les questions proposant plusieurs réponses offrent 300 propositions ce qui n'est pas négligeable.

- N'existe-t-il pas une différence entre les réponses et la réalité ? C'est le rôle du conseil citoyen de préciser, de moduler ce point.
- Existe-t-il un déficit de communication sur les activités culturelles à Port-Neuf ? Par exemple, pour l'activité théâtrale, il y a eu une rupture d'activité en 2016 ce qui peut être un début d'explication concernant cette activité. Il a déjà été question au cours de réunions précédentes du panneau lumineux qui améliore la connaissance des activités de la Maison de quartier.
- Quelques membres du conseil souhaitent la création d'un bal musette. Les modalités sont à définir.
- L'information culturelle passe aussi par un journal (réflexion d'un collégien).

Le journal « Les mots de l'anse » ne paraît plus. De nombreuses raisons expliquent cette extinction. Il a beaucoup décrit l'évolution du quartier depuis sa création. La veine est maintenant tarie. Il y a aussi un manque d'envie de ses fondateurs de poursuivre sa publication. Les rédacteurs se font rares. C'est une activité qui peut être astreignante Elle s'inscrit dans le temps long.

Un journal coûte cher. Si l'on doit en éditer un nouveau, il faut trouver des solutions économiques.



On peut aussi imaginer une reprise des « Mots de l'anse » par une structure indépendante de la Maison de quartier, mais proche d'elle, évidemment.

Tout le monde est d'accord sur le lien que représente un journal pour la cohésion du quartier, quelque soit la forme qu'on lui donne.

3/ Réseau de bus.

Le nouveau réseau de bus se met en place dès septembre 2017. Amandine nous communiquera le nouveau plan de circulation. Nous en discuterons les avantages et les inconvénients au cours d'un prochain conseil.

Le comité de quartier a suivi depuis les premières discussions les modifications des lignes, les horaires et les arrêts à Port-neuf.

Il reste des incertitudes. Il semble que le rythme de 20 minutes passe à 30 minutes. Information à vérifier.

Il semble aussi que le bus N° 20 va s'appeler N° 7. La ligne 6 sera toujours d'actualité. Un mix entre la ligne 6 et anciennement 20 formera la ligne 7. A suivre.

4/ Réunion nationale des animateurs des Conseils Citoyens nationaux

Ce point est une satisfaction pour notre conseil citoyen.

Port-Neuf et Lille, sur 30 représentants des centres sociaux porteurs de Cosneil Citoyens ont des conseils qui fonctionnent de façon régulière et structurée. Beaucoup de C.C. ont des problèmes de mise en place. Ils ont souvent commencé à fonctionner au mois de décembre 2016.

Ces différences de mises en place et de fonctionnement fluide sont liées aux conditions locales de mise en place qui sont multiples. Elles semblent parfois liées à des différences d'appréciation institutionnelles de la politique de la ville. Certains conseils doivent discuter des modalités et du périmètre d'action des C.C. Par exemple, certaines préfectures restreignent la politique de la ville strictement au « secteur prioritaire du quartier », cela complique le travail des Conseils Citoyens.

Le préfet de Charente-Maritime a permis que la politique de la ville s'adresse à tout le quartier vécu (quartier pris en compte dans sa globalité) plutôt qu'au seul secteur prioritaire.

Remarques :

1/ Pourrions-nous mieux connaître nos trois tuteurs ?

A la préfecture : M. Le Guilloux, délégué du préfet est déjà intervenu au cours de certaines réunions et manifestations. Tous les membres du conseil le connaissent-ils ?

Jean-Pierre Mandroux pour la C.D.A., maintenant retraité va avoir des remplaçants à rencontrer.



Pour la D.D.C.S. (Direction départementale de la cohésion sociale) notre interlocutrice est Madame Lavocat-Mailhos.

2/ Pour juger l'efficacité du Conseil Citoyen, ou tout au moins son influence, il est nécessaire de faire des bilans réguliers (à minima 1 fois par an) pour faire le point sur la mise en place des actions qu'il a placées en priorité.

Le contrat de ville prévoit une évaluation tous les deux ans. Nous pouvons au sein du conseil déterminer une fréquence différente.

Le rôle du Conseil Citoyen est d'aider, en lien avec les élus, à une amélioration des conditions de vie des habitants de Port-Neuf.

5/ Informations locales.

A/ Les toilettes.

C'est la première question abordée par le Conseil Citoyen. Elle est toujours importante pour Port-Neuf.

La mairie de proximité représentée par Mme Gargoulleau élue du quartier, travaille par le biais de Quitterie De la Noé à la mise en place de différentes propositions et hypothèses chiffrées qui devront être soumises aux élus pour décider de la méthode la plus adaptée pour répondre à la problématique des toilettes publiques.

A suivre.

B/ Le stationnement les jours de marché.

Au cours du mois de juin, une information est prévue pour les automobilistes en infraction. Les commerçants devront se garer à distance du marché (rue de l'angoumois, derrière les garages rue du lyonnais) pour libérer de la place pour les clients sur le parking derrière le magasin de fruits et légumes Julie Fruits correspondant à une trentaine de places ainsi que de libérer le parking des frères lumières, ce qui permettrait de libérer une vingtaine de places aujourd'hui réquisitionnées par les commerçants. Les verbalisations viendraient ensuite.

- Les conséquences d'une verbalisation au marché de Port-Neuf ont déjà été le sujet de débats au sein du Conseil Citoyen.
- Le Conseil Citoyen affirme à nouveau l'importance de ce marché, lieu de rencontre entre les habitants de Port-Neuf et les relations qu'ils peuvent entretenir avec des habitués venant d'autres quartiers.
- Les membres du Conseil sont très inquiets d'une baisse de fréquentation voire d'une réelle désaffection pour ce marché pour cause de verbalisation. Le jeudi matin est un moment de convivialité qui s'accompagne à la Maison de Quartier d'activités qui profitent de ce jour particulier.
- Pour le Conseil Citoyen et tous les habitués, les clients ou les commerçants, le marché de Port-Neuf est un moment de vie trop important pour qu'il soit négligé au point de péricliter, voire de disparaître.

L'inquiétude est réelle.



Remarque :

Même si la place est correctement nettoyée à la fin du marché, avant que les services de la ville n'interviennent, lors du démontage des étals, des papiers s'envolent. Ils se répandent au-delà de la place de l'Île de France. Comment résoudre ce problème ?

C/ Les containers.

Des containers ont été installés boulevard Aristide Rondeau, près de l'aire de camping car.

Le Conseil Citoyen n'a pas été mis au courant de l'apparition de ces containers. Il ne peut donc pas répondre clairement aux questions qui lui sont posées.

« Il s'agirait de l'installation pérenne du service des espaces verts ?, (déjà présents à l'autre extrémité de la plaine de jeux) pour entreposer du matériel... »

« On » dit même que des arbres ont été coupés.

Une rencontre avec les services de la ville concernés est indispensable. Il faut savoir précisément à quoi correspond cette installation.

D/ Le stationnement les jours de matchs de rugby.

Une réunion regroupant les techniciens, les élus et le Stade Rochelais a eu lieu en juin.

Les espaces verts du quartier et en particulier les allées Delattre de Tassigny seront préservés. Les solutions envisagées reprennent en partie les pistes évoquées lors des précédentes réunions.

- 200 places en épi seront créées *permettant de se garer les jours de matchs et les jours de marché* sur un des côtés des allées Delattre.
- 150 places sur le parking de la SCAN.
- Stationnement des professionnels du Stade Rochelais dans l'enceinte du lycée maritime, libérant des places sur le parking des frères lumières.
- 300 places seront proposées à moyen terme derrière la tribune Apivia.

Les agents de circulation doivent être maintenus.

E/ Programme Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.).

La plaquette du programme a été distribuée en séance. Une discussion ne pourra avoir lieu que lors d'un prochain conseil.

F/ Règlement intérieur du Conseil Citoyen.

Le travail est en cours. En particulier sur les modalités d'application des absences et le remplacement des membres démissionnaires ou « exclus ». Il sera présenté au conseil à la rentrée.



G/ Epicerie solidaire et sociale.

Le CCAS a remplacé l'appel à projet qui devait être soumis à l'équipe projet par une convention. Une convention est un document qui lie à minima 2 partenaires autour d'objectifs communs. Une convention entraîne une partie liée au financement du projet ou de l'action.

Une réunion est prévue le 11 juillet 2017 entre les partenaires travaillant sur l'idée d'une épicerie solidaire et sociale pour l'ouest de la ville.

6/ Questions diverses :

Pas de questions.

La séance est levée.